

Communiqué de presse
Saint-Maurice, le vendredi 21 avril 2017

Le Groupement Hospitalier de Territoire 94 Nord (GHT 94 Nord) est constitué

Après consultation des instances respectives des Hôpitaux de Saint-Maurice et du Centre Hospitalier des Murets fin décembre, la convention constitutive du GHT 94 Nord a été validée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et Mme Nathalie Peynègre vient d'être nommée directrice commune des deux établissements.

Contenu de la convention constitutive du GHT 94 Nord

Elle prévoit :

- La finalisation du projet médical et du projet de soins partagés pour le 1^{er} juillet 2017. Ces projets vont être formalisés et coordonnés au sein d'un projet médico-soignant unique.
- la gestion de certaines fonctions et activités par l'établissement support, notamment sur le plan de la stratégie, de la gestion d'un système d'information hospitalier convergeant, d'un département d'information médicale de territoire, de la fonction achats et de la formation.
- L'organisation en commun des activités d'imagerie diagnostique et interventionnelle, de biologie médicale, et de pharmacie à usage intérieur.

Les modalités précises de ces deux derniers points seront déterminées par des avenants à la convention constitutive ainsi que par le règlement intérieur du groupement.

Pilotage et gouvernance

Mme Nathalie Peynègre, Directrice du CH des Murets, qui assure la direction des Hôpitaux de Saint-Maurice par intérim depuis le départ à la retraite de M. Denis Fréchou en 2016, vient d'être confirmée dans ses fonctions de directrice commune des établissements du GHT 94 Nord.

Les Hôpitaux de Saint-Maurice sont désignés comme établissement support du GHT.

Sept instances communes vont être instituées dans les mois à venir : le Comité stratégique, le Bureau du comité stratégique, le Comité territorial des élus locaux, le Collège médical, la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, le Comité des usagers, et la Conférence territoriale de dialogue social.

Les partenaires et associés

Les membres du GHT 94 Nord poursuivront les coopérations existantes, notamment avec le GHT Paris psychiatrie & neurosciences.

Par ailleurs, des conventions devraient être prochainement signées avec l'HIA Bégin, établissement membre associé, mais également avec l'Institut le Val-Mandé, l'HAD* de la Croix Saint-Simon, et l'HAD* de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) notamment.

Le GHT 94 Nord prévoit de s'associer également avec le CHU Henri-Mondor au titre des activités hospitalo-universitaires (formation initiale des professionnels médicaux, recherche, gestion de la démographie médicale, missions de référence et de recours).

* HAD : Hospitalisation A Domicile

Contact Presse

Pour les Hôpitaux du GHT 94 Nord :

Sandrine Barbier-Bodeau - Tél. : 01 43 96 65 20 - s.bodeau@hopitaux-st-maurice.fr